



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA SOMME

*Cabinet*

*Direction des sécurités*

*Bureau de la sécurité routière*

*Pôle professions réglementées*

## **DEMANDE D'AGREMENT DE GARDIEN DE FOURRIERE AUTOMOBILE**

### **Liste des documents à fournir**

- 1) Le formulaire d'engagement complété, daté et signé.  
(cf document joint à remplir).
- 2) Pour les artisans/commerçants : L'extrait d'inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers.
- 3) La copie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport, titre de séjour).

#### **4) Indication des moyens en personnel :**

*Veillez préciser :*

- Le nombre de personnes préposées à l'enlèvement et à la garde des véhicules :
- La qualification des personnes préposées à l'enlèvement et à la garde des véhicules :
- Les heures de présence (horaires de travail, heures d'astreintes éventuelles) des personnes préposées à l'enlèvement et à la garde des véhicules (gardiennage et restitution des véhicules) :

- 5) La/les photocopies recto/verso du/des permis de conduire en cours de validité des personnes préposées à l'enlèvement et à la garde des véhicules.

#### **6) Indication des moyens en matériels d'enlèvement :**

*Veillez préciser :*

- Le nombre de véhicules servant à l'enlèvement des véhicules en fourrière :
- Les caractéristiques techniques des véhicules servant à l'enlèvement des véhicules en fourrière :
- L'état des véhicules servant à l'enlèvement des véhicules en fourrière :

- Leurs équipements :

- Le cas échéant : l'équipement en matériel de liaison téléphonique :

7) La copie des cartes grises et des procès-verbaux de contrôle technique en cours de validité.

8) La copie des attestations d'assurance des véhicules.

### **9) Descriptif des installations de fourrière :**

*Veillez préciser en joignant si possible des photos :*

- La superficie de l'enceinte :

- La capacité de stockage des véhicules :

- La clôture et le contrôle d'accès de l'enceinte :

### **10) Établissement privé :**

En cas de convention passée avec une ou plusieurs communes : veuillez fournir la copie intégrale de celle(s)-ci.

A noter : La délibération du conseil municipal ne suffit pas, les conventions doivent être en cours de validité et mentionner le tarif fourrière pratiqué.

### **11) Renouvellement :**

En cas de renouvellement de l'agrément vous devez fournir la copie de l'arrêté d'agrément arrivant à échéance.

A noter : La demande doit être effectuée **deux mois avant la fin de validité de l'agrément délivré.**

**Rappel : La fonction de gardien de fourrière n'est pas compatible avec l'activité de destruction, ni de retraitement des véhicules hors d'usage (démolition, récupération et recyclage de matériaux).**